

**Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône**

Division des Personnels

Bureau des Actes Collectifs
- DP 2 -

Le Chef de Bureau
Carole Ghirardi

Référence
Liste aptitude CP Rentrée
2008.doc

Téléphone
04 91 99 67 52
Fax
04 91 99 67 81
Mél.
ce.dp13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs les Enseignants du 1er degré
S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
chargés de circonscription

Marseille, le 25 janvier 2008

**OBJET : Inscription sur liste d'aptitude à l'emploi de conseiller pédagogique
Année 2008-2009**

Afin de faciliter les opérations de mouvement sur les postes de conseillers pédagogiques, une liste d'aptitude à l'emploi de conseiller pédagogique a été mise en place au niveau départemental.

I – Conditions exigées

Sont autorisés à postuler les personnels titulaires du C.A.F.I.P.E.M.F. ou C.A.E.E.A.A..

II – Inscription – Affectation

A) Modalités d'inscription

a) Les candidats qui remplissent les conditions exigées seront convoqués pour un entretien devant une commission départementale qui se réunira **le mercredi 5 mars 2008, dans les locaux de l'Inspection académique (salle 701).**

La liste d'aptitude sera ensuite arrêtée après avis de la Commission Administrative Paritaire Départementale (C.A.P.D.).

b) L'inscription sur liste d'aptitude demeurant valable durant 3 années scolaires, les candidats inscrits depuis l'année 2006 sont dispensés de la réinscription.

B) Affectation

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude seront affectés après avis de la C.A.P.D. en fonction des vœux émis et selon le barème départemental.



2/2

III – Dépôt des candidatures

Vous trouverez le modèle de dossier de candidature à la suite de la présente circulaire.
Il vous appartient de l'éditer, le renseigner et le transmettre à votre I.E.N. **avant le mercredi 6 février 2008**, accompagné des deux derniers rapports d'inspection et d'une enveloppe affranchie libellée à l'adresse personnelle.

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale porteront leur avis dûment motivé pour chaque candidature et feront parvenir les dossiers au bureau DP2 **pour le mercredi 27 février 2008, délai de rigueur.**

Pour L'inspecteur d'Académie,
Le Secrétaire Général

Signé

Michel RICARD

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
A L'EMPLOI DE
CONSEILLER PEDAGOGIQUE
ANNEE 2008-2009**

CIRCONSCRIPTION

NOM **Prénoms :**

(en lettres capitales)
NOM de Jeune-fille *(pour les femmes mariées)*

NUMEN

Date de Naissance Lieu de naissance :

N° INSEE

ETAT-CIVIL : célibataire marié(e) veuf (veuve) divorcé(e)

Adresse personnelle à laquelle sera envoyée la convocation :

Joindre une enveloppe dûment affranchie comportant cette adresse :

POSTE ACTUELLEMENT OCCUPÉ :

(Préciser l'adresse de l'école ou l'établissement, et la ou les classes où le service est assuré et N° de téléphone)

▪ **Etablissement :**

▪ **Tél. :**

▪ **Classe occupée :** **Niveau :**

Avez-vous fait fonction de CPC ou de CPD OUI NON ANNEE

Etes vous titulaire :

▪ Du CAFIPEMF généraliste ? OUI NON ANNEE

▪ Du CAFIPEMF spécialisé ? Option : OUI NON ANNEE

▪ Du CAPSAIS ? Option : OUI NON ANNEE

Note des deux dernières Inspections

Note / 20 Date :

Note / 20 Date :

Joindre la copie des deux bulletins d'inspection

Echelon : Date :

ETAT DES SERVICES EN QUALITE DE TITULAIRE

ETABLISSEMENT D'AFFECTION	Fonctions exercées (Adj. - Ens. Spéc. Tit. Rempl.)	Préciser Temps complet ou partiel	PERIODE Jusqu'au : 31 AOUT 2007.	DUREE		
				A	M	J
TOTAL DES SERVICES EFFECTIFS DE TITULAIRE						

Compétences professionnelles et pédagogiques particulières et projets conduits :

Motivations du candidat : *(texte manuscrit à rédiger par le candidat)*

A le

Signature du candidat

AVIS CIRCONSTANCIÉ DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE

(Sur les aptitudes du candidat aux fonctions de Conseiller Pédagogique)

AVIS FAVORABLE

Fait à _____, le

AVIS DEFAVORABLE

Le Président de la Commission

AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

DÉCISION DE MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, D.S.D.E.N.

INSCRIT

Fait à Marseille, le

NON INSCRIT

L'Inspecteur d'Académie,

D.S.D.E.N.